



INFO MAIRIE

Mairie de Neufmoutiers-en-Brie

N° 08/2015
NOVEMBRE

17/11/2015

Attentat du 13 Novembre

Cher Neufmonastérien, chère Neufmonastérienne,

A la suite des attentats terroristes survenus à Paris et à Saint Denis le 13 novembre dernier, le Président de la République et le gouvernement ont décrété l'état d'urgence.

Cette décision majeure a débutée le 14 novembre à 00h00 et se poursuivra durant 12 jours (jusqu' au 26 novembre 2015).

L'état d'urgence pourrait être prolongé conformément à la loi du 3 avril 1955 et autorisé par le parlement qui en fixera à cette occasion la durée définitive. En conséquence le Préfet de Seine-et-Marne se réserve le droit de faire annuler tous types de manifestation à tout moment, en fonction des événements. Cependant je vous recommande d'être vigilant concernant les rassemblements sur des lieux privés, votre responsabilité étant engagée.

Je tiens également à montrer mon soutien aux familles victimes de cette barbarie.

Des numéros d'urgence ont été ouverts aux proches des victimes des attentats :

0800 40 60 05 et le 01 45 55 88 00

L'état a ouvert un lieu unique d'accueil des familles des victimes à l'école militaire à Paris.

Les mairies des 10^{ème} et 11^{ème} arrondissement restent ouvertes pour accueillir les autres personnes concernées.

Bien à vous

Votre Maire,



Bernard CARMONA